

# Khalida Jarrar, députée palestinienne, prend la parole depuis sa prison

9 juin 2015

Retrouver le texte en Arabe, en [cliquant ici](#).

*Cette lettre a été lue lors d'une conférence sur la question des prisonniers palestiniens qui s'est tenue à Berlin les 30 et 31 mai 2015. Cette lettre a été rendue publique le 2 juin 2015.*

Écrivez à Laurent Fabius en [quelques clics](#) pour demander sa libération.

M<sup>me</sup> Kahlida Jarrar, députée au Conseil Législatif Palestinien (CLP) depuis 2006, a été arrêtée par les forces militaires israéliennes après un raid à son domicile à Ramallah, le 2 avril 2015 à 1h du matin et condamnée à 6 mois de détention administrative. Suite au report de son audience puis à l'annulation de son ordre de libération, M<sup>me</sup> Jarrar est maintenue en détention administrative.



**Khalida Jarrar lors d'une audience en mai 2015 dans un tribunal militaire.**

Depuis toujours, je ne cesse de parler de la cause des prisonniers palestiniens : de leur nombre, de leurs conditions de détention, des statistiques, chiffres et pourcentages... je parle d'un million de Palestiniens qui sont passés par les prisons israéliennes depuis 1967 - ce chiffre veut dire que le quart du peuple palestinien en Palestine occupée a été en détention au moins une fois dans sa vie. Je parle des centaines

des femmes qui ont été arrêtées, dont 24 qui sont toujours prisonnières. Je parle aussi des milliers d'enfants qui ont été arrêtés en violation totale de toutes les lois et conventions internationales. A cet instant même, 240 enfants sont dans les prisons parmi les 6000 prisonniers palestiniens, parmi lesquels des malades atteints de lourdes maladies impossibles à soigner dans les prisons, ce qui signifie une condamnation à mort. Certains d'entre eux sont des vieillards qui ont passé trente ans ou plus en prison. Il y a aussi environ 600 détenus administratifs - je n'ai pas le chiffre exact en tête - qui passent des périodes en détention sans aucune accusation ni fondement juridique. Les forces d'occupation se basent sur la loi de l'époque du Mandat britannique appliquée en Palestine il y a 70 ans, c'est-à-dire à la fin de l'époque nazie, qui ressemble à ce que je décris de notre époque.

Depuis plus de 9 ans, j'occupe le poste de présidente de la Commission des prisonniers au Conseil législatif en tant que députée élue par le peuple palestinien en lutte pour sa libération. Auparavant, j'ai occupé pendant 10 ans le poste de directrice générale de l'association Addameer de soutien des prisonniers et de défense des droits de l'Homme, l'une des associations les plus importantes de défense des prisonniers. Cela signifie que j'ai consacré les vingt dernières années de ma vie et de ma carrière à travailler pour soutenir les prisonniers de Palestine dans les prisons de l'occupation, et pour la quête de la liberté qui leur a été volée par cette occupation, la dernière sur terre.

Pendant toutes ces années, et en particulier depuis mon élection et le fait que je suis devenue une représentante du peuple, j'ai défendu de toute ma force les prisonniers et leur droit, j'ai lutté contre les conditions de leur arrestation et les méthodes utilisées dans les interrogatoires, les aveux falsifiés et les fausses accusations. J'ai défendu leur droit à avoir accès aux soins médicaux, leur droit à la vie et la libération. Parce qu'ils ne sont coupables que de revendiquer la liberté de leur peuple opprimé, un acte reconnu par toutes les lois internationales et notamment par les Nations unies auxquelles nous appartenons et dont les lois et conventions s'appliquent à tous.

Je me suis toujours adressée aux peuples du monde et j'ai demandé à leurs parlementaires, leurs représentants, leurs gouvernements et leurs présidents de soutenir les prisonniers palestiniens, ceux qui sont en quête de justice, de liberté et des valeurs des droits de l'Homme. J'ai toujours exigé la condamnation de l'occupation, sa sanction et sa fin. J'ai toujours été convaincue que ceci est notre devoir à tous, c'est votre devoir autant que le nôtre, nous, enfants de Palestine.

Aujourd'hui, je réaffirme ma position, ma conviction et ma volonté. Cependant, je suis dans un endroit différent, j'observe les choses sous un angle différent, je vois la scène plus clairement. Aujourd'hui, je suis prisonnière dans les prisons de l'occupation. Je suis une des 24 prisonnières palestiniennes, une parmi les 6000 prisonniers, une parmi ceux qui subissent la brutalité des geôliers, parmi ceux qui subissent le poids de l'injustice chaque jour, chaque heure, chaque instant.

Aujourd'hui, après avoir été arrêtée dans ma maison, arrachée à ma famille et mon mari, aujourd'hui j'ai été enlevée à mon peuple et privée de mon devoir de servir ceux qui m'ont élue. Aujourd'hui, j'ai subi moi-même les soldats de l'occupation, armés jusqu'aux dents arrivant avec toute la hargne et la brutalité possibles à mon domicile au milieu de la nuit. Ils m'ont menottée, ils m'ont bandé les yeux et m'ont emmenée vers une destination inconnue.

Aujourd'hui, on m'annonce l'ordre de ma détention administrative, une détention basée sur une loi plus vieille que moi, une loi qui, à notre époque, ne nous ressemble pas, nous, êtres humains. Aujourd'hui, le gouvernement de l'occupation s'est senti honteux sous la pression de vos voix, des voix du monde libre. Mais les recoins racistes de l'occupation permettent de trouver des lois encore plus injustes. Parce que c'est l'occupation, il y a des recoins racistes dans lesquels des lois plus injustes sont trouvées, et on m'envoie donc devant un tribunal que nous savons tous illégitime, devant des juges dont nous connaissons tous l'incompétence pour nous juger, car un bourreau ne peut jamais être le juge de sa victime. Même si nous arrivons à trouver des failles dans leurs lois obsolètes, le dernier mot revient au représentant de

l'occupant, dénommé le « parquet général » à qui il revient de trancher car aucune autorité n'est plus haute que celle de l'occupation et ses législations scélérates.

L'occupant ne respecte même pas ses propres lois injustes ni son système juridique partial. Ce n'est pas grave. Ceci est le prix à payer, nous qui défendons notre dignité et la dignité du monde entier. Nous nous armons de votre soutien, nous nous tenons debout et nous continuons notre lutte en entendant votre voix solidaire avec nous et notre résistance.

Aujourd'hui, je vous adresse ce message depuis la prison. Je ne sais pas encore ce que sera mon destin, je ne sais pas encore combien de temps je vais passer dans cette prison maudite qui n'est pas faite pour les êtres humains. Je ne sais même pas si je vais trouver un médecin attentif à ma vie et à ma santé quand je tombe malade, ni si je vais trouver un comprimé pour soulager ma douleur. Je ne sais pas si la nourriture que l'on me donne n'est pas polluée ou si l'eau n'est pas empoisonnée. Je ne sais pas quand mon geôlier va envahir ma cellule pour m'empêcher de dormir et pour violer mon intimité. Je ne sais pas non plus quand je vais pouvoir prendre mes filles Yafa et Suha dans mes bras. Je ne sais pas quand je vais embrasser mon mari, ni quand je vais baiser le front de mes parents. Je sais que pour tout ça j'ai besoin de vous. Tout ce que je sais c'est que j'ai besoin de vous, de chaque voix libre dans ce monde, pour répéter avec mon peuple et moi-même : A bas l'occupation, liberté pour le peuple palestinien.

Traduction : Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >
- Adresse de cet article :  
<https://plateforme-palestine.org/Khalida-Jarrar-deputee-palestinienne-prend-la-parole-depuis-sa-prison>